

## On vous explique : La réforme de la Taxe Foncière

La presse fait écho de la réforme annoncée de la taxe foncière et de l'expérimentation lancée notamment dans le Nord.

Par cette expérimentation, ne sont concernés que les propriétaires bailleurs, c'est-à-dire les propriétaires qui louent leurs locaux d'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile. Il s'agit de déclarations à remplir avant la mi-avril (dates variables selon les cas).

Il est prévu qu'un bilan de cette expérimentation soit remis au Parlement à l'automne 2015.

Il s'agit d'une étude qui doit permettre de recueillir des informations afin de définir une nouvelle méthode d'évaluation des valeurs locatives des locaux d'habitation. La déclaration déposée dans ce cadre ne sera pas utilisée pour recalculer les impôts locaux.

## Claire Lefebvre, Médaille de Bronze à l'Olympiade des métiers

Claire Lefebvre, jeune fleuriste estrésienne, bien connue dans notre village, notamment pour ses actions lors du Téléthon, vient une nouvelle fois de briller lors des Olympiades nationales des métiers organisées fin janvier à Strasbourg.

Elle vient d'y remporter la médaille de Bronze. Elle s'était qualifiée pour cette finale en



remportant la première place régionale en 2012. Cette troisième place ne lui permet pas de se qualifier pour représenter la France au Brésil cet été mais la classe parmi les 3 meilleures fleuristes de France.

Si les efforts ont payé, Claire n'a pas dit son dernier mot. Elle se prépare de nouveau et envisage bien retenter sa chance lors des prochaines olympiades, pour y décrocher une première place.

Nous adressons toutes nos félicitations à Claire et lui souhaitons bonne chance pour les prochaines compétitions.

### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 mars, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)

La commission  
IPNS



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21  
[mairie@estrees.fr](mailto:mairie@estrees.fr)



Mars 2015

### Pratique

La mairie sera ouverte les samedis 14 et 28 mars de 9h45 à 11h45.

La médiathèque vous accueille tous les lundis de 16h à 19h.

### Agenda

**Mercredi 4 mars** : ramassage des verres

**Lundi 16 mars de 16h à 19h** à la médiathèque : présentation et dédicace du livre de Jean Louis Hardelin.

**Dimanches 22 et 29 mars de 8h à 18h** - Hall maternel de l'école Thérèse Gras : élections départementales

### Site Internet

*L'équipe de la commission Information et Communication vous a préparé une surprise pour ce début d'année 2015 !!*

La commune dispose maintenant de son site Internet : [www.estrees.fr](http://www.estrees.fr)

Cet outil, accessible sur vos ordinateurs, tablettes et téléphones portables permettra une plus grande visibilité de notre commune à l'extérieur et une meilleure dynamique dans la communication au sein du village.

Alors, à vos claviers et surfez bien !

Nous restons bien sûr à l'écoute de toutes suggestions afin d'améliorer le contenu de notre site.



## Elections départementales

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales. Ce sont les premières ! Elles remplacent les élections cantonales.

Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux.

Les conseillers sont élus par binôme mixte pour 6 ans. Ils forment l'assemblée qui dirige le département : le conseil départemental (ex-conseil général).

La carte du Nord a été redessinée, toujours organisé autour de 6 arrondissements. Nous passons de 79 à 41 cantons. Notre commune dépend de l'arrondissement de Douai et du canton d'Aniche.

Pour plus d'informations sur ces élections, rendez-vous sur : [lenord.fr/moncanton](http://lenord.fr/moncanton)

**Le bureau de vote sera situé à l'école Thérèse Gras, Hall maternel, rue du chalet. Il sera ouvert de 8h à 18h. Pour voter, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et de la carte d'électeur (justificatif d'identité obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants suite au décret n°2014-352 du 19 mars 2014 - art. 1)**

## SYMEVAD : Visites gratuites du centre de tri

Le SYMEVAD vous propose de découvrir ce que deviennent vos déchets en visitant gratuitement le centre de tri des emballages d'Evin-Malvaison. Les visites sont guidées dans une passerelle vitrée et sécurisée. **Les prochaines auront lieu les jeudi 2 avril (soir), samedi 25 avril (journée) et jeudi 4 juin (soir). Inscriptions obligatoires au 03 21 79 54 34.**

## Permanence de l'assistante sociale

L'assistante sociale ne pourra pas assurer sa permanence du **jeudi 5 mars**. En cas de besoin, vous pouvez contacter l'Unité Territoriale de Douai-Arleux au 03 59 73 32 00.



## Projet de Carnaval Utopiste du SIRA

Tout au long de l'année 2015, des temps d'échanges vont être mis en place par le SIRA, dédiés à la mise en place d'un grand carnaval Utopiste au printemps 2016. Une réunion de préparation aura lieu à Estrées le **vendredi 17 avril 2015 de 19h à 21h**. Ces rencontres constituent un moment convivial et familial, avec repas partagés, jeux, petites improvisations et joyeux brainstorming. Pour plus d'informations, se référer au programme culturel du SIRA distribué mi-février. Retenez dès à présent la date !

## Dédicace de livre

Monsieur Jean Louis Hardelin, ancien estrésien, sort un 2<sup>ème</sup> livre sur la région. Il viendra le **16 mars de 16h à 19h à la médiathèque** pour vous présenter « Les Chtimis sont-ils des Belges ? » et plus particulièrement la partie « L'Ostrevent et Douai ».

Il se prêtera au jeu de la dédicace à l'issue de la présentation.

### Présentation de JL Hardelin :

*Après un premier livre consacré à la langue régionale de l'Artois et du Hainaut, intitulé « Pou cheusse ki veutte lire », l'auteur reste fidèle à la préservation de l'identité régionale par cette description historique originale, qui apporte un regard nouveau sur la Région Nord-Pas de Calais.*

*Jean Louis Hardelin, géographe formé à Lille et à Louvain-la Neuve, a exercé ses fonctions d'aménageur dans les services de l'Etat à Arras, Lille et Valenciennes, dans les agences du Conseil Régional et dans les Intercommunalités du Nord et du Pas-de-Calais, lui apportant une connaissance fine et experte sur l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le Cambrésis et le Boulonnais, sans oublier l'Ostrevent, dont il est originaire.*

### Présentation de son livre : « Les Chtimis sont-ils des Belges ? »

*Cette question trouve plusieurs réponses dans ce livre qui retrace l'histoire de la Région et contribue à la recherche de son identité.*

*Qu'évoque le 6 Janvier 1579, date de la création de l'Union d'Arras, qui, pour l'auteur, est l'acte fondateur de notre Région, que nous envierions bien des pays à l'histoire plus courte ?*

*D'où vient le nom de la Région Nord-Pas de Calais ?*

*Quelles appellations plus anciennes sont oubliées ?*

*Découvrez le mythe de la « conquête espagnole » alors que le Comte de Flandre et d'Artois est devenu le souverain des royaumes de Castille et d'Aragon qu'il réunit sous la couronne d'Espagne.*

*A l'heure du débat sur les Régions, parcourez l'histoire surprenante des frontières : celle qui nous sépare de la Belgique, beaucoup plus récente que celle de la Picardie plus que millénaire et toujours bien réelle.*

*La Région pourra-t-elle se préserver d'une dissolution au sein du Bassin Parisien suite à la fusion avec la Picardie, qui verrait Lille perdre sa fonction de métropole régionale ?*

*Comprendre l'Histoire avec la Géographie est le but de ce livre qui détaille les événements politiques, économiques et humains sur plus de 2000 ans.*